



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster : Informatique

Bachelier Informatique de Gestion

Institut Reine Astrid Mons Promotion
Sociale (IRAM PS)

Alamin Mansouri
(président)
Dorothee de Jager
Sami Quoilin

11 juillet 2023

Table des matières

Informatique : Institut Reine Astrid Mons Promotion Sociale.....	3
Synthèse	4
Critère A.....	8
Critère B.....	10
Critère C.....	14
Conclusion	16
Droit de réponse de l'établissement.....	17

Informatique : Institut Reine Astrid Mons Promotion Sociale

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2022-2023 à l'évaluation continue du cursus « ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2016-2017.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite, les 20 mars 2023 pour l'Institut Reine Astrid Mons Promotion Sociale. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Informatique de gestion, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2016-2017 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Alamin Mansouri, expert pair et président du comité
- Sami Quoilin, expert étudiant
- Dorothée de Jager, experte de l'éducation

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Disponibilité de la direction et de l'équipe enseignante
- Équipe enseignante impliquée et motivée par les projets et autres activités/partages d'expériences, de nouveautés.
- Intégration et utilisation des outils numériques Moodle et Teams (enseignement à distance hybride ou co-modal)
- Mesure d'accompagnement des étudiants (détection de décrochage, méthodologie de l'Epreuve Intégrée, stages, etc.)

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Taux d'échec et d'abandons relativement élevé
- Absence de plan de gouvernance
- Absence de politique d'*alumni*
- Faible suivi pédagogique des étudiants à l'Epreuve Intégrée
- Absence d'évaluation de la formation par les étudiants (EFE) et carence des Evaluations des enseignements par les étudiants (EEE) en version numérique

OPPORTUNITÉS

- Domaine professionnel porteur offrant de nombreuses opportunités d'emploi dans une grande variété de secteurs
- Révision du dossier pédagogique
- Communication à l'extérieur plus efficiente notamment à travers le nouveau site web

MENACES

- Secteur de formation très concurrentiel, notamment par les formations accélérées autour de compétences spécifiques
- Faible attractivité en partie due à l'image de l'Enseignement de Promotion Sociale

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Veiller à concrétiser le plan de gouvernance annoncé et y impliquer toutes les parties prenantes.
- 2 Renforcer la fonction des délégués des étudiants en tant que relais et soutiens importants au sein de l'établissement et de ses instances de consultation et de décision.
- 3 Mettre en place une politique *alumni*.

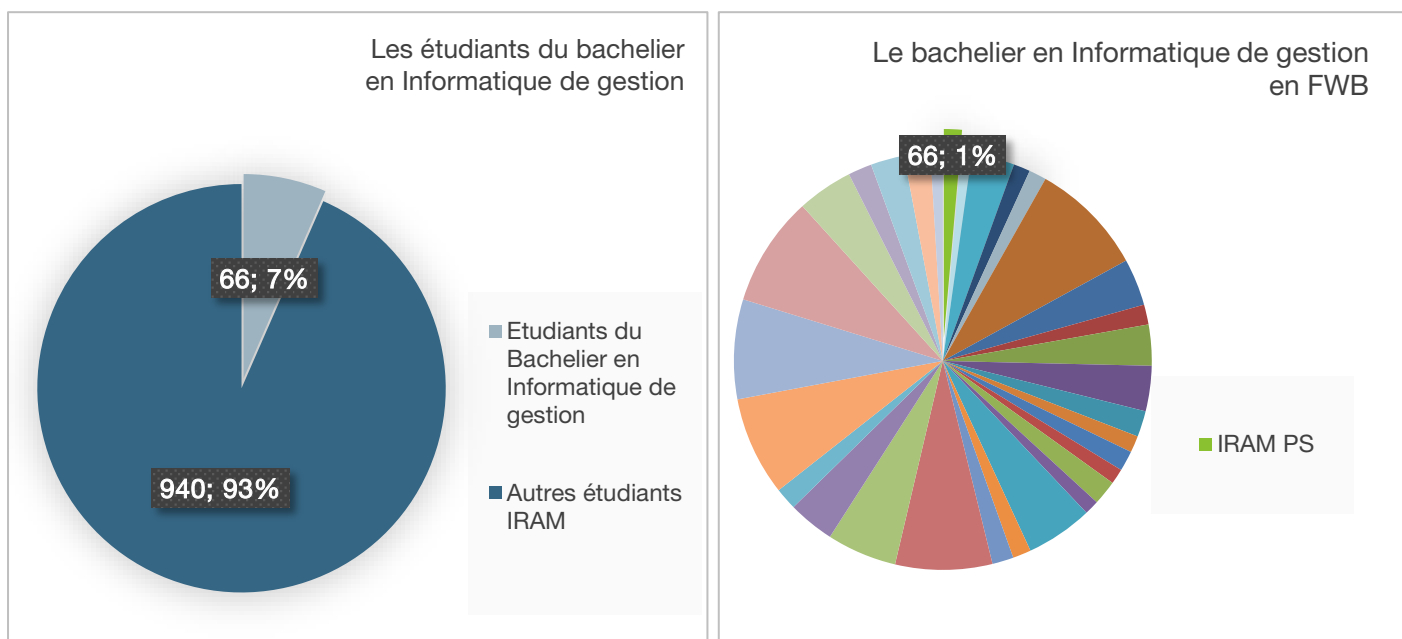
- 4 Outiller la démarche qualité pour en faire un dispositif utile de pilotage en développant par exemple un tableau de bord, critères de performances, etc.
- 5 Proposer une offre de formation continue plus adaptée aux besoins des enseignants, incluant les aspects techniques de leurs disciplines.
- 6 Favoriser un meilleur encadrement des Travaux de Fin d'Etude (TFE) par les enseignants.
- 7 Mettre en place une procédure unique et des critères clairs concernant la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Présentation de l'établissement et du programme évalué

Issu de la fusion de deux écoles de promotion sociale en 1998-1999, l'Institut Reine Astrid de Mons – Enseignement de Promotion Sociale (IRAM PS) comprend deux sections, l'une consacrée à l'enseignement secondaire, l'autre à l'enseignement supérieur de type court. L'établissement relève du réseau libre subventionné confessionnel (SeGEC) cohabitant dans les mêmes locaux que la HELHa Mons, relevant du même réseau. Depuis mai 2014, les deux établissements sont installés dans le bâtiment HE3 du campus HELHa, nouvellement construit sur le site UCL Mons – HELHa – IRAM PS. Le Pouvoir Organisateur (PO) de l'IRAM PS est le Comité Institut Reine Astrid de Mons.

L'IRAM PS organise onze formations supérieures de type court. Outre le bachelier en Informatique de gestion, l'Institut dispense un bachelier en Bibliothécaire Documentaliste, en Droit, en immobilier, en Comptabilité de Gestion, un bachelier en Automobile, en Automatisation, un graduat de Géomètre-Expert Immobilier, un brevet Bibliothécaire et Webdesigner, ainsi que le certificat d'Aptitudes Pédagogiques. Le bachelier en Informatique de gestion était jusqu'en septembre 2018 organisé en co-diplomation avec l'établissement PROMSOC Supérieur de Mons-Borinage.

En 2020-2021, 66 étudiants sont inscrits au bachelier en Informatique de gestion sur un total de 940 inscrits en enseignement supérieur à l'IRAM PS, soit 7 % des effectifs. Ces 66 étudiants représentent, par ailleurs, 1 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 4739 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².



² Source : Dossier d'avancement des établissements et base de données SATURN, année de référence 2020-2021.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis la dernière évaluation en 2017, plusieurs éléments de contexte qui peuvent avoir un impact direct sur le programme de bachelier en Informatique de gestion, sont à prendre en compte.

Tout d'abord, il est à souligner la fin de la co-diplomation organisée avec PROMSOC Supérieur de Mons-Borinage. En effet, en septembre 2018, chaque établissement a repris le contrôle de l'organisation de sa section. La fin de cette collaboration semble être la conséquence de l'incompatibilité des règles internes propres à chaque établissement concernant la désignation et l'affectation des enseignements aux enseignants de chaque équipe, des difficultés de communication et du manque de cohésion pédagogique entre les chargés de cours de chaque établissement, ainsi que de la levée de l'obligation réglementaire d'un nombre minimal de diplômés. La fin de la co-diplomation ne semble pas avoir affecté les effectifs étudiants de l'établissement puisqu'il est constaté une stabilité entre 2017 et 2021.

Concernant l'équipe enseignante, il est à noter que la fin de la co-diplomation et le départ à la retraite d'un des principaux chargés de cours, qui assumait une charge horaire significative, ont donné lieu à un renouvellement important au sein du corps enseignant.

Plusieurs évolutions touchant les fonctions de coordination ont vu le jour. En effet, en 2017-2018, une nouvelle fonction de coordonnateur pédagogique a été créée. Le coordonnateur pédagogique était responsable du suivi pédagogique des chargés de cours, notamment pour la révision des grilles d'évaluation et la formalisation des fiches descriptives des cours. En parallèle, la fonction de conseillère à la vie étudiante a été mise en place pour accompagner et suivre les étudiants. La fin de carrière du coordonnateur pédagogique a conduit à sa suppression et à la désignation d'une coordination de section en janvier 2021. L'année 2021-2022 a vu apparaître de nouvelles fonctions : un chargé des relations extérieures et un coordonnateur chargé de la méthodologie des EI et chargé de la communication interne et externe.

Enfin, le comité reconnaît l'impact de la crise sanitaire qui a entraîné des ajustements et des mesures d'adaptation à la fois sur les plans pédagogiques et organisationnels.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

- 1 Le comité observe une stabilité et une continuité dans la direction et la volonté de celle-ci de déléguer davantage de responsabilités par la désignation de plusieurs coordinateurs faisant le relai entre la direction et les enseignants ainsi que les étudiants. Le comité n'est cependant pas certain que ces nouvelles fonctions soient déjà bien identifiées et comprises par toutes les parties prenantes. De surcroît, en ne s'inscrivant pas dans un plan de gouvernance clair et annoncé, ces fonctions pourraient ne pas avoir les moyens et possibilités de réaliser leurs missions correctement.
- 2 Le comité salue un investissement fort de la part de la coordination qualité qui prend en charge une part importante des actions de la démarche qualité. Le comité relève cependant que cette démarche ne s'appuie pas assez sur des outils numériques et de pilotage tels qu'un tableau de bord. En conséquence, cela rend chronophage la collecte et l'analyse des données et le pilotage s'en trouve ralenti.
- 3 Le comité a pu noter l'absence d'évaluation de la formation par les étudiants (EFE) et il relève que des évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) avaient été organisées de manière régulière et avec un certain succès les années précédentes. Cependant, il regrette que ces évaluations – suite à leur numérisation – aient perdu le caractère systématique qu'elles avaient dans leur version papier. Il a pu également constater que les étudiants avaient peu de connaissance de l'existence de ces évaluations et étaient très peu informés des effets de celles-ci dans le cadre de leur formation. Par ailleurs, le comité a pu également relever que les évaluations des enseignements par les étudiants étaient appréciées des enseignants. L'absence d'EFE et d'EEE privent, d'une part, l'établissement et les enseignants d'outils intéressants de mesurer de la pertinence et la cohérence du programme et, d'autre part, les étudiants d'exprimer leur opinion sur la qualité de la formation, les contenus des Unités d'Enseignement (UE), les conditions matérielles, et d'identifier les aspects à améliorer.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande à l'établissement de concrétiser le plan de gouvernance annoncé et d'y impliquer toutes les parties prenantes. Le plan de gouvernance contextualiserait et décrirait les objectifs, la structure organisationnelle et ses ressources, les procédures de communication et de collaboration et éventuellement prévoirait des procédures d'évaluation et de correction.
- 2 Le comité recommande à la coordination qualité de s'assurer de la formalisation des différentes actions réalisées au cours de l'année et de s'appuyer sur des outils numériques pour la collecte, l'analyse et la restitution. Il convient aussi d'outiller la démarche qualité pour en faire un dispositif utile de pilotage en développant par exemple un tableau de bord. Ce tableau de bord pourrait inclure des indicateurs clés tels que les résultats des enquêtes EEE, EFE, les statistiques concernant les étudiants (inscrit, diplômée, abandons, etc.) ainsi que des indicateurs de performance. En outre, le comité recommande que ce tableau de bord soit régulièrement actualisé et communiqué aux parties prenantes de l'établissement.
- 3 Le comité recommande de mieux formaliser la version numérique des EEE, d'informer davantage les étudiants sur celles-ci et leurs impacts. Conjointement à cela, le comité recommande également que l'établissement mette en place une évaluation de la formation aussi bien par les actuels étudiants que par les anciens étudiants. De plus, il suggère de ne pas limiter leur retour aux enseignants de ces évaluations à un simple compte-rendu mais de leur donner un accès plein et entier à ses évaluations. Enfin, il invite à réfléchir à l'élaboration des questionnaires en collaboration avec les enseignants concernés et ce en vue d'une certaine spécification des questionnaires.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

- 1 Le comité salue l'investissement et l'implication du personnel enseignant soucieux de transmettre aux étudiants les connaissances les plus récentes et qu'ils considèrent les plus en phase avec le milieu professionnel. Le comité a pu constater la volonté de la direction d'offrir aux enseignants une offre de formation continue pédagogique de qualité. Toutefois, il relève une certaine difficulté des enseignants à avoir accès à des formations techniques nécessaires dans le cadre d'une discipline en perpétuel mouvement. Il a noté que la plupart des enseignants maintenaient leur connaissance à jour dans leurs matières respectives durant leur temps libre ou via leur activité professionnelle exercée à côté de leur fonction d'enseignement. En conséquence, l'accès limité aux formations techniques et la nécessité de se former de manière informelle en dehors de leurs heures de travail soulève des questions sur la charge de travail et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle des enseignants. Cette situation peut mettre à mal leur disponibilité et leur motivation à soutenir leur perfectionnement pédagogique et technique

Cohérence du programme

- 2 Le comité constate que la coordination pédagogique n'est cependant pas suffisamment développée de manière à assurer une plus grande intégration et cohérence du programme. Cette absence de coordination est un obstacle vers le développement de pratiques pédagogiques plus ambitieuses telles que la transversalité et la pédagogie par projet articulée aux cas concrets du monde professionnel.
- 3 Le comité a noté l'instauration de plusieurs fonctions permettant l'harmonisation pédagogique et l'accompagnement des étudiants ; à savoir
 - a. Coordinateur pédagogique (rédaction des grilles d'évaluation et fiches descriptives des UEs)
 - b. Conseillère à la vie estudiantine (accompagnement individualisé d'étudiants en difficultés, suivi notamment en stage)
 - c. Conseiller méthodologique de l'épreuve intégrée (mise en place d'ateliers méthodologiques pour la rédaction d'une épreuve intégrée)
 - d. Coordinateur de section (réflexion sur des thématiques transversales, continuer la rédaction des grilles et fiches descriptives, déployer le PA institutionnel au niveau de la section).

Ces fonctions sont relativement récentes et aucune étude d'impact n'a pu être faite.

Efficacité et équité du programme

- 4 Le comité a pu constater que les stages soulevaient des difficultés autant du côté des étudiants que du côté des entreprises qui les accueillent. En effet, malgré la base de données (feuilles Excel) créée et alimentée par le responsable des relations extérieures afin d'assurer une meilleure communication avec le milieu professionnel, certains étudiants échouent encore à trouver des stages, probablement par méconnaissance de cet outil et par manque de compétences en approche des entreprises. Quant aux entreprises, certains de leurs retours indiquent qu'elles trouvent peu d'intérêt à prendre en stage des étudiants pour une courte durée. Probablement par manque d'information, les étudiants ne semblent pas activer la possibilité de cumuler les stages l'un à la suite de l'autre, dans le respect du schéma de capitalisation ou de doubler une fois la durée d'un stage.

Droit de réponse de l'établissement

- 5 Le comité a pu constater la difficulté des étudiants à réaliser avec succès leur épreuve intégrée (EI). Le comité salue les mesures déjà mises en place pour accompagner les étudiants (tels que les jobdays et visites d'entreprises) ainsi que les réunions d'information au début de l'année. L'échec relativement élevé à l'EI peut être expliqué par un encadrement des Travaux de Fin d'Etudes lacunaire probablement dû à l'insuffisance de périodes allouées.
- 6 Le comité a entendu l'analyse de l'établissement concernant les abandons et salue les mesures entreprises, notamment par le coordinateur de section afin de les endiguer (réunion de sensibilisation au début de l'année, repérage de décrochage dans les différentes UEs, orientation vers la conseillère à la vie estudiantine, etc.). Les abandons peuvent résulter de plusieurs facteurs : difficultés à concilier les exigences de la formation avec la situation familiale et professionnelle, le manque de prérequis nécessaires, opportunités d'embauche avant la fin de la formation, etc. De plus, la situation excentrée de l'école et par conséquent la difficulté d'accès par les transports en commun semble constituer une difficulté pour certains étudiants et pourrait expliquer certains abandons.
- 7 Le comité note l'insatisfaction des étudiants quant au manque d'une procédure unique et des critères clairs concernant la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE). Le comité souligne l'importance de la VAE dans le cadre d'un enseignement de promotion sociale.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande à l'établissement de proposer une offre de formation continue plus adaptée aux besoins des enseignants, incluant les aspects techniques de leurs disciplines, afin de renforcer leurs compétences et de leur permettre de maintenir un enseignement pertinent et actuel. Le comité invite également à réfléchir à offrir des formations facilitant une meilleure coordination pédagogique, notamment vis-à-vis du projet d'une homogénéisation des langages ou écosystèmes de programmation.
- 2 Le comité recommande une planification régulière - demandée par le corps enseignant - de réunions pédagogiques et ce afin d'assurer une meilleure cohérence du programme de la formation. Il recommande aussi d'encourager les échanges et les collaborations entre les enseignants et les professionnels du milieu concerné pour consolider l'articulation au monde professionnel et assurer une plus grande transversalité.
- 3 Le comité a apprécié positivement l'instauration de ces différentes fonctions de coordination et d'accompagnement mais recommande néanmoins de bien définir ou redéfinir les rôles à l'épreuve du terrain et l'évaluation de la mesure d'impact.
- 4 Il recommande de consolider la base de données élaborée par le chargé en relations extérieures et de continuer toutes les initiatives entreprises. Il ne doute pas de la plus-value importante de ces mesures pour les étudiants cherchant une entreprise dans lequel ils pourront effectuer le stage. Ces mesures pourraient être complétées par des mesures d'accompagnement des étudiants en difficultés telles la formation à la rédaction d'un CV et de lettres de motivations ainsi que les techniques d'entretien d'embauche. D'autre part, afin de remédier à la réticence des entreprises à offrir des stages de courte durée, le comité propose d'améliorer la communication à l'endroit des étudiants sur les possibilités de cumuler les stages l'un à la suite de l'autre, ainsi que sur la possibilité de doubler une fois la durée d'un stage, dans le respect des règles de capitalisation.
- 5 Le comité encourage à continuer à informer les étudiants au plus tôt sur les modalités d'organisation de l'épreuve intégrée. Il suggère également de donner les moyens aux enseignants de mieux encadrer les TFE par un meilleur jalonnement du processus d'élaboration du TFE ainsi que par la mise en place d'échéances et des rencontres entre l'étudiant et le professeur responsable du suivi du TFE. Il est convaincu que cette dernière mesure permettra d'augmenter significativement les chances de réussite. Des mesures supplémentaires telles la valorisation des stages pour les TFE et l'accompagnement individuel de soutien à la rédaction et à la communication sont de nature à améliorer les chances de l'ensemble des étudiants à réussir leur TFE.
- 6 Le comité recommande à l'établissement de poursuivre l'accompagnement individualisé et la sensibilisation des étudiants aux différentes aides et ressources disponibles au sein de l'établissement, telles que la conseillère à la vie estudiantine, pour les aider à surmonter les difficultés qu'ils peuvent rencontrer au cours de leur cursus. Il recommande aussi à l'établissement à réfléchir à des solutions pour faciliter l'accès à l'établissement pour les étudiants, en particulier ceux qui sont confrontés à des difficultés de transport. Parmi les solutions possibles, l'autorisation de

l'hybridation (solution mise en place en 2022-2023) ou une intervention auprès des services de transport pour planifier une ligne supplémentaire, ou encore l'organisation d'un système de covoiturage en collaboration avec les étudiants.

- 7 Le comité recommande à l'établissement d'élaborer et de mettre en place une procédure unique concernant la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) qui précise les étapes à suivre, les documents requis, les délais et des critères clairs et transparents. Il est également recommandé de communiquer sur cette procédure le plus tôt possible auprès des étudiants et de les accompagner dans leurs démarches.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Culture qualité de l'établissement et de l'entité

- 1 Le comité observe que l'établissement fait montre d'une démarche réflexive et autocritique quant à son fonctionnement, à la démarche qualité qu'il déploie ainsi quant aux processus de diffusion et communication associés. Ainsi l'établissement propose en continu des mesures pour asseoir la culture qualité (nécessité d'un plan de gouvernance, recherche permanente et renouvellement des fonctions de coordination, la qualité à l'ordre du jour des réunions, désignation de chargés de communication et de relations extérieures, etc.)

Implication des parties prenantes

- 2 Le comité a constaté que les parties prenantes étaient peu impliquées dans certains processus liés à la démarche qualité, tels que l'élaboration de questionnaires et l'analyse SWOT. Cette carence peut être préjudiciable à la cohérence des actions qualité en lien avec les besoins des parties prenantes et peut compromettre son efficacité. En particulier, il est essentiel de bâtir une communication bidirectionnelle avec les étudiants par le biais de leurs délégués.
- 3 Le comité a été informé par l'établissement de la volonté de ce dernier de renforcer le rôle des délégués des étudiants en les privilégiant comme intermédiaires pour transmettre l'information entre étudiants d'une part et la direction et enseignants d'autre part. Mais il se pose le problème de trouver des volontaires pour ce rôle dans des petites classes avec des étudiants ayant souvent une vie familiale et professionnelle à côté de leurs études. Par ailleurs, le comité constate que les étudiants de la section ne semblent pas bien comprendre le statut et l'importance du rôle du délégué. Les délégués sont rarement impliqués dans les processus de consultation et de décision, à l'exception de rares occasions. Cette perception d'un rôle mineur pour les délégués ne favorise pas leur engagement, ni l'intérêt des étudiants de la section vis-à-vis de cette fonction.
- 4 Le comité a pu constater un déficit concernant le maintien de liens avec les anciens étudiants. Il souligne l'opportunité que constitue le développement d'une politique *alumni*, en ce qu'elle serait de nature à favoriser à la fois l'insertion professionnelle des étudiants tout autant qu'un vecteur de communication externe et d'attractivité pour la formation.

RECOMMANDATIONS

- 1 Pour améliorer la cohérence et la diffusion adéquate des démarches qualité auprès des parties prenantes, en faveur d'une culture qualité, le comité recommande de les impliquer davantage dans les processus et actions décisionnels liés à la démarche qualité, en particulier les délégués étudiants et les différents coordinateurs. Cette démarche permettra une meilleure prise en compte de leurs besoins et attentes des parties prenantes et renforcera leur engagement dans la démarche qualité. Le comité suggère de renforcer la fonction des délégués en tant que relais et soutiens importants au sein de l'établissement et de ses instances de consultation et de décision. Il est recommandé d'augmenter leur présence dans toutes les années du bachelier et de prévoir des temps de rencontre plus fréquents pour favoriser des échanges plus efficaces entre la direction, les enseignants et les étudiants. Il serait aussi opportun d'envisager des formations pour les délégués afin de leur donner les compétences d'assumer leur fonction. Cette formation pourrait par exemple se focaliser sur le fonctionnement et les procédures de l'établissement, ainsi que sur les droits et responsabilités des étudiants. Enfin, il serait aussi utile de leur donner des conseils pratiques sur la façon de recueillir et de transmettre les préoccupations et les idées de et à leurs camarades.
- 2 Le comité recommande de tirer profit de la base de données construite sur plus de dix ans par la coordinatrice qualité et contenant les coordonnées des diplômés par la mise en place effective d'un réseau *alumni* plus dynamique et plus visible sur les réseaux sociaux et notamment les plateformes numériques professionnelles tel que LinkedIn. Une suggestion complémentaire pourrait consister en la préparation de rencontre entre anciens et actuels étudiants dans les locaux de permettant de créer un lien entre les différentes promotions d'étudiants.

Conclusion

Après avoir examiné le dossier d'autoévaluation et mené des entretiens avec les parties prenantes, le comité a formulé des constats, effectué des analyses et proposé des recommandations visant à aider l'établissement dans sa démarche qualité au service l'enseignement, des usagers et du personnel.

La fin de la co-diplomation avec PROMSOC Supérieur Mons-Borinage ainsi que le renouvellement au sein du corps enseignants constituent des évolutions notables qui ont constitué des opportunités pour restructurer et redynamiser le fonctionnement aussi bien administratif que pédagogique. Dans ce contexte, le comité considère que l'établissement possède la volonté et les conditions de mettre en place une politique cohérente d'amélioration continue mais il est primordial de maintenir les efforts et de renforcer la démarche qualité dessinée par les recommandations formulées par le comité.

Ces recommandations formulées abordent principalement les dimensions suivantes :

- ⇒ L'outillage de la démarche qualité et le renforcement de ses ressources pour l'amélioration continue et la satisfaction des parties prenantes.
- ⇒ La nécessité de plan de gouvernance participatif et inclusif des parties prenantes.
- ⇒ La formation continue des enseignants et les EEE et EFE au service de la pertinence et la qualité de la formation.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue
Informatique

2022-2023

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A/B/C) n° de page, n° §	Observation de fond
Critère B Efficacité et équité du programme Page 12 Point 4. Ligne 2 à 5	En effet, malgré la base de données (feuilles Excel de suivi des étudiants, numérisation des dossiers de conventions de stages, etc.) créée à cette fin par <u>le responsable des relations extérieures...</u> ⇒ <u>Le suivi administratif des étudiants en stage est entièrement géré par la conseillère à la vie estudiantine au fur et à mesure des signatures des conventions de stage par un membre de la direction et numérisées. Le responsable des relations extérieures dispose du fichier Excel pour la création et l'alimentation d'une base de données afin d'assurer une meilleure communication avec le milieu professionnel.</u>

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité

Béatrice Waterlot
Directrice
05/07/2022

Nom et signature du
coordonnateur de l'autoévaluation